

**Province de Québec  
Ville de Saint-Philippe**

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à huis clos, par vidéoconférence, au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, le 15 décembre 2020, à 18 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.**

Sont présent(e)s :           Madame la conseillère Manon-Josée D'Auteuil  
                                      Madame la conseillère Martine Labelle  
                                      Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne  
                                      Monsieur le conseiller Justin Gagné  
                                      Madame la conseillère Sylvie Messier  
                                      Monsieur le conseiller Dany Goyette

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Johanne Beulac

Sont aussi présents :       Me Manon Thériault, greffière  
                                      Monsieur Martin Lelièvre, directeur général

---

*Dans le but de freiner et de ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus (COVID-19), le gouvernement du Québec a adopté des directives à l'intention de la population du Québec.*

*À cet effet, les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire établies en vertu de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 ont été remplacées par celles de l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, modifiées à nouveau par celles de l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, et tout récemment par celles de l'arrêté 2020-074, du 2 octobre 2020. Ainsi la Ville ne peut permettre la présence du public lors des séances du conseil. Elle doit toutefois publiciser la séance, dès que possible, par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations. Pour satisfaire à cette obligation, la Ville de Saint-Philippe a décidé de procéder à la publication d'un enregistrement audiovisuel de la présente séance. Les élus, le directeur général ainsi que la greffière ont ainsi tenu la présente séance par vidéoconférence.*

*La Ville a également l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance. Les citoyens ont été invités à transmettre leurs questions portant sur l'ordre du jour de la séance, diffusé en ligne le 11 décembre 2020, par courriel, à l'adresse [greffe@ville.saintphilippe.quebec](mailto:greffe@ville.saintphilippe.quebec) ou par téléphone en laissant leurs coordonnées complètes et leurs questions au 450 659-7701, poste 237.*

La mairesse ouvre la séance à 18 h 01.

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE**  
**du 15 décembre 2020, 18 h**

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2 FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

2.1 Adoption - Règlement numéro 2008 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2021

2.2 Adoption du Règlement numéro 2009 décrétant le taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 LEVÉE DE LA SÉANCE

4.1 Levée de la séance

***ORDRE DU JOUR***

**20-12-353     Approbation de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Martine Labelle et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

***FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION***

**20-12-354     Adoption - Règlement numéro 2008 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2021**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 8 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a également été déposé lors de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Dany Goyette et résolu à l'unanimité

d'adopter le règlement numéro 2008 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2021.

**20-12-355     Adoption du Règlement numéro 2009 décrétant le taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 8 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a également été déposé lors de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2009 décrétant le taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021.

***PÉRIODE DE QUESTIONS***

Les citoyens ont été invités à transmettre leurs questions portant sur l'ordre du jour de la séance, par courriel, à l'adresse [greffe@ville.saintphilippe.quebec](mailto:greffe@ville.saintphilippe.quebec) ou par téléphone en laissant leurs coordonnées complètes et leurs questions au 450 659-7701, poste 237. L'ordre du jour de la séance a été diffusé en ligne le 11 décembre 2020 et les citoyens ont eu la possibilité d'adresser leurs questions jusqu'au moment prévu pour la tenue de la présente séance. Les membres du conseil sont informés qu'aucune question n'a été formulée par les citoyens à l'égard des sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

***LEVÉE DE LA SÉANCE***

**20-12-356     Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 18 h 08.

*(S) Johanne Beaulac*

*(S) Manon Thériault*

---

Mme Johanne Beaulac, mairesse

---

Me Manon Thériault, greffière